

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA CO-OPERATIVE ENERGY CORPORATION ET LA LOWER CHURCHILL DEVELOPMENT CORPORATION

DÉPÔT DES RAPPORTS ANNUELS

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les rapports annuels de la Co-operative Energy Corporation et de la Lower Churchill Development Corporation pour l'année se terminant le 31 décembre 1988.

* * *

LA STABILISATION DU REVENU DES CÉRÉALICULTEURS

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, puis-je déposer, dans les deux langues officielles, le rapport annuel sur la stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest pour 1987-1988. Conformément au paragraphe 32(5) du Règlement, ce document est renvoyé d'office au Comité permanent de l'agriculture.

* * *

[Français]

LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

DÉPÔT DU DOCUMENT DE CLÔTURE DE VIENNE

M. Patrick Boyer (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre des communes le Document de clôture de Vienne qu'ont accepté dernièrement les 35 États ayant participé à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

[Traduction]

De l'avis du gouvernement, ce document final de Vienne représente une étape historique dans le processus de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe. Il contient de nouveaux engagements élargis dans les domaines de la sécurité militaire, des droits de la personne et des contacts humains ainsi que de la coopération

Dépôt de projets de loi

humanitaire et économique. Dans l'ensemble, ces dispositions de Vienne, que le Canada a négociées avec énergie et qu'il appuie avec conviction, aideront les États européens et nord-américains à assurer davantage leur sécurité mutuelle et à coopérer de façon plus étroite.

[Français]

Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déjà présenté le Document de clôture de Vienne au Comité permanent des affaires extérieures et du commerce extérieur. En déposant aujourd'hui cet accord devant la Chambre, le gouvernement réaffirme la volonté du Canada de faire connaître au plus grand nombre possible de ses citoyens les travaux de la Conférence et le Document de clôture de Vienne.

* * *

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

ÉLECTIONS, PRIVILÈGES, PROCÉDURE ET AFFAIRES
ÉMANANT DES DÉPUTÉS—TROISIÈME RAPPORT DU
COMITÉ PERMANENT

M. Chuck Cook (Vancouver-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer le troisième rapport du Comité permanent des élections, des privilèges, de la procédure et des affaires émanant des députés. Ce rapport traite des initiatives parlementaires qui seront débattues pendant cinq heures et qui feront l'objet d'un vote. L'une d'entre elles porte sur l'environnement et une autre traite de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

PROJET DE LOI C-6—RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. Gus Mitges (Bruce—Grey): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport du comité législatif sur le projet de loi C-6, Loi modifiant la Loi sur la radio et certaines autres lois en conséquence, sans propositions d'amendement.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

[Français]

LOI SUR L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources) demande la permission de déposer le projet de loi C-23, intitulé Loi modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie et abrogeant certaines lois en conséquence.